



Appareil d'ambiance pour régulateurs Synco™ 700

QAW740

raccordement au bus Konnex

Appareil d'ambiance numérique, multifonctionnel, pour la commande à distance de régulateurs Synco™ 700.

Domaines d'application

Application	Appareil d'ambiance combiné à un régulateur Synco™ 700 pour des installations dans : <ul style="list-style-type: none">• Immeubles de bureaux et bâtiments administratifs• Immeubles commerciaux et magasins• Ecoles• Hôpitaux• Usines et ateliers
Utilisation	Avec des régulateurs Synco™ 700 dans des installations de chauffage, ventilation ou climatisation (C.V.C). Prévus uniquement pour les systèmes communicants avec la technologie KNX (Konnex).

Fonctions

Fonctions de base	<ul style="list-style-type: none">• Commande à distance d'un régulateur Synco™ 700• Mesure de la température ambiante• Communication via bus Konnex
Fonctions d'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Potentiomètre de décalage de consigne d'ambiance• Sélection du régime par touche de commutation de régime• Fonction horloge• Affichage du régime, des températures, de la fonction horloge et des alarmes

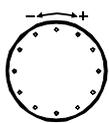
Références et désignations

Référence	Désignation	Compatibilité avec
QAW740	Appareil d'ambiance	Régulateurs Synco™ 700

Remarque Ne peut pas être utilisé avec un régulateur Synco™ RXB.

Technique

Potentiomètre de consigne d'ambiance relative



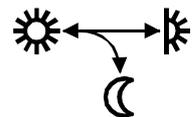
Le bouton de réglage permet de corriger la consigne confort de ± 3 °C (de base) sur l'appareil d'ambiance; cette information est ensuite transmise au régulateur. Le réglage par défaut de la consigne de confort est quant à lui effectué sur le régulateur. Lorsque l'on actionne le bouton, la valeur de correction de consigne s'affiche. Si aucun autre réglage n'est effectué dans les 4 secondes qui suivent, la correction est validée et la température ambiante mesurée s'affiche à nouveau.

Touche de commutation de régime



Cette touche de permet de déroger momentanément le niveau de température actuel. On peut ainsi adapter la température ambiante à l'occupation de la pièce. Cette commutation reste en vigueur jusqu'au prochain point d'enclenchement de l'horloge du régulateur et n'est possible qu'en régime automatique.

Elle s'effectue selon la procédure suivante :
le régime Confort ☀ peut toujours être sélectionné, la sélection des régimes Préconfort 🌙 ou Economie 🌑 dépend pour chacun du dernier régime en vigueur selon l'horloge du régulateur.



Prolongation du régime Confort



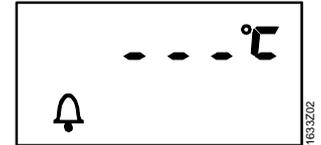
Cette fonction permet de définir un laps de temps réglable, pendant lequel le régime confort sera actif. Pour lancer la fonction, il suffit d'appuyer sur la touche d'horloge et de régler, avec le bouton, la nouvelle heure de commutation souhaitée (réglage par heure pleine). Il est possible de spécifier un décalage maximal de 23 heures. Ce décalage est transmis au régulateur par le bus, sans modifier en lui-même le programme de l'horloge du régulateur.

Correction de la valeur de mesure

Il est possible d'ajuster la température ambiante mesurée dans la plage $-4.5...+4.5$ °C. La valeur résultante est transmise sur le bus et affichée sur les appareils.

Signalisations d'alarme

En cas de panne ou de court-circuit de la sonde d'ambiance, un symbole représenté par une cloche s'affiche. L'anomalie est transmise sur le bus.



Outre le symbole, l'appareil affiche également les alarmes que lui transmet, via le bus, le régulateur associé. La température mesurée reste cependant toujours affichée. En cas de conflit d'adressage, l'écran de réglage d'adresse s'affiche.

Communication

L'appareil d'ambiance dispose d'une adresse d'appareil et d'une adresse de zone permettant de l'identifier auprès des partenaires de communication : régulateur ou autres appareils sur le bus. Il convient par conséquent de prévoir un adressage cohérent de façon à assurer une transmission correcte des données.

Adresse appareil (d)

L'appareil détermine lui-même son adresse à la première mise sous tension, ou recherche une adresse disponible par pression sur une touche. L'adresse peut également être attribuée manuellement.

Zone géographique (A)

La zone géographique (appartement) doit correspondre à celle du régulateur et par conséquent être spécifiée pendant l'installation.

Trafic sur le bus

Le trafic sur le bus, particulièrement chargé en raison de la fréquence des valeurs de mesure de température ambiante et des interventions d'exploitation, peut être limité via la fonction de seuil de la température ambiante. Une valeur n'est transmise sur le bus qu'en cas de dépassement de ce seuil.

Mise en service

La mise en service s'effectue au niveau d'accès Service et Spécialiste. La procédure est décrite dans les instructions d'installation G1633.

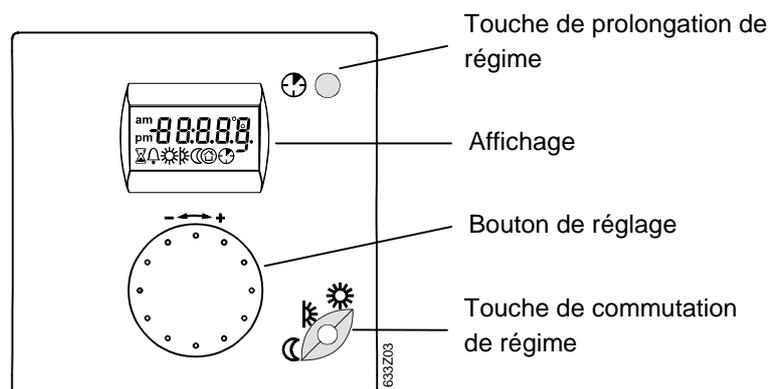
Exécution

Appareil

L'appareil se compose des éléments suivants :

- Appareil d'ambiance intégrant l'électronique et les éléments de commande
- Socle pour montage mural, avec bornes de raccordement

Éléments de commande



Affichage

Deux formats d'affichage possibles :

- Celsius / Fahrenheit
- 12 heures / 24 heures

Caractéristiques techniques

Interfaces	Bus Konnex	
	Type d'interface	Konnex-TP1
	Récepteur-émetteur	TP-UART
	Vitesse de transmission	9,6 kBits/s
	Consommation du bus	7,5 mA
	Coefficient de charge du bus (SBT)	1.2
Raccordements	Bus Konnex	selon fiche N3127
	Type de câble	2 fils sans blindage, torsadés par paires, raccordements non permutables, selon fiche N3127
Données de protection	Classe d'isolement	III, selon EN 60 730 avec montage selon prescriptions
	Type de protection du boîtier	IP20, selon EN 60 529
	Encrassement	environnement selon EN 60 730
Conditions ambiantes	Fonctionnement	selon CEI 721-3-3 classe 3K5
	température	0...+50 °C sans condensation
	humidité	< 85 % hum. rel.
	Transport	selon CEI 721-3-2 classe 2K3
	température	-25...+70 °C
	humidité	< 95 % hum. rel.
Stockage	selon CEI 721-3-1 classe 1K3	
	température	-25...+70 °C
	humidité	< 95 % hum. rel.
Normes	Conformité CE selon	
	Directive relative à la CEM	89/336/CEE
	Directive relative à la basse tension	73/23/CEE
	Sensibilité aux influences parasites	EN 50 082-1, EN 50 082-2, EN 60 730-1, EN 50 090-2-2
	Rayonnements perturbateurs	EN 50 081-1, EN 50 081-2, EN 50 090-2-2
	Sécurité électrique	EN 60 730-1, EN 60 730-2-9
Mesure de la température ambiante	Plage de mesure	0...45 °C
	Constante de temps	13 min
Autres caractéristiques	Classe de logiciel	A, selon EN 60 730
	Poids	environ 0,115 kg

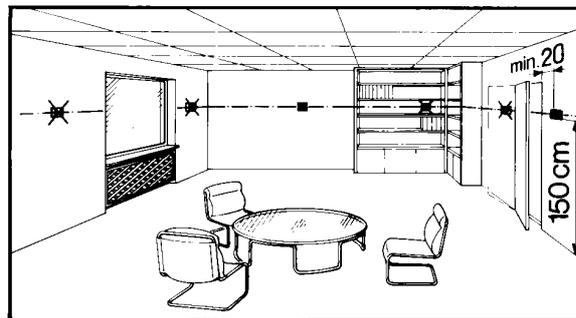
Remarques

Responsabilité du fait des produits

- Les appareils ne doivent être utilisés que dans des installations techniques du bâtiment, pour réaliser les applications et fonctions prescrites.
- L'utilisation des appareils est soumise au respect de toutes les spécifications mentionnées au Chapitre "Caractéristiques techniques".
- Respecter les prescriptions locales concernant les installations électriques.

Ingénierie

- Montage dans une pièce de séjour principale ou dans une pièce de référence
- Pour que la mesure de la température de l'air dans la pièce ne soit pas faussée, monter la sonde à un endroit à l'abri du rayonnement solaire ou d'autres sources de chaleur ou de froid.
- Hauteur de montage : environ 1,5 m au-dessus du sol.
- Respecter les principes du réseau Konnex.
- L'appareil se monte sur toutes les boîtes à encastrer usuelles, ou est directement fixé en saillie sur le mur.



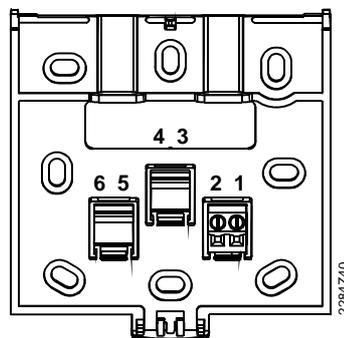
Montage

- Montage mural avec socle.
- Ne pas exposer l'appareil aux projections d'eau.

Installation et exploitation

- Procéder à l'installation et aux raccordements électriques en respectant les consignes locales.
- Chaque appareil est livré avec sa notice d'installation et son mode d'emploi.

Schéma de raccordement



1	CE+	Konnex TP1 (non permutable)
2	CE-	Konnex TP1 (non permutable)
3	-	-
4	-	-
5	-	-
6	-	-

